



**ASSOCIATION POUR L'AMELIORATION
DU CADRE DE VIE DES HABITANTS
DE GUIPERREUX**

Association déclarée sous le numéro 913012782

Monsieur Michel POISSON
Maire-Adjoint chargé des Travaux,
de la Voirie, des Bâtiments et de la circulation
Mairie
Place des Combattants
91310 LONGPONT-SUR-ORGE

Longpont-sur-Orge, le 20 juillet 2004

N/Réf. : 0422

V/Réf. : votre courrier MP/EP – 2004 307 du 2 juillet 2004

Objet : marquage des emplacements de stationnement à Guiperré

Monsieur le Maire-Adjoint,

Par votre lettre du 2 juillet dernier, vous nous avez invités à vous faire part de nos observations sur le projet de marquage des emplacements de stationnement rues de Linas, Julien Hébert et Tête de Saulx et nous vous en remercions.

Depuis réception de votre courrier, nous avons sollicité les remarques des habitants de ces trois rues par distribution d'un document dans les boîtes aux lettres et par affichage sur notre site internet.

Nous n'avons reçu aucune observation sur les marquages prévus rue de la tête de Sault et seulement des remarques de détail pour ceux de la rue Julien Hébert.

En revanche la situation est plus complexe rue de Linas. Les habitants estiment sa configuration dangereuse à cause des virages, du double sens de circulation, du nombre d'entrées et sorties de propriétés et surtout de vitesse très souvent excessive des véhicules. Il apparaît nécessaire que deux stationnements soient changés de côté pour offrir une meilleure visibilité et que des marquages physiques soient mis en place sur le modèle de ceux de la rue de Leuville de manière à forcer au ralentissement, même quand certains emplacements sont inoccupés.

Certains habitants de cette rue ont souhaité la voir mise en sens unique, ce qui nous paraît mériter d'être étudié. Un résident souhaite plus d'emplacements pour stationner.

Vous trouverez ci-joint les remarques détaillées.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et/ou rencontre sur place.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire-Adjoint, en notre meilleure considération.

Gérard BERTRAND
Président

Copie : Association AVEL



20 juillet 2004

REMARQUES SUR LES STATIONNEMENTS

RUE DE LA TÊTE DE SAULT

Pas de remarque.

RUE JULIEN HEBERT

- Au n°59 : la personne qui habite à ce numéro a l'habitude d'entrer dans sa propriété en marche avant et souhaite de ce fait que la fin du marquage soit légèrement avancée (vers le sud).
- Nous avons noté le déport du virage à l'entrée de la rue Julien Hébert et ceci semble utile pour forcer les véhicules venant de la rue de Brétigny à réduire leur vitesse. Il convient cependant que les véhicules en stationnement à partir du n°89 de la rue Julien Hébert ne constituent pas une surprise pour les conducteurs arrivant dans ce virage et qu'ils conservent par ailleurs une visibilité suffisante vers l'arrière pour pouvoir quitter sans danger leur stationnement. Des obstacles physiques pour marquer l'intérieur du virage, disposés de manière à laisser un débattement suffisant pour les cars, seraient sécurisants et éviteraient que des véhicules y stationnent illicitement en empêchant la visibilité évoquée ci-dessus.
- Une pré-signalisation indiquant dès le bas de la rue de Brétigny, au niveau de la route d'accès à la zone d'activité de Bords de l'Orge, l'interdiction aux poids lourds de plus de 3,5 t au sommet de la côte éviterait de voir des camions semi-remorques emprunter cette rue puis tenter, souvent vainement, de faire demi-tour à l'entrée de la rue Julien Hébert.

RUE DE LINAS

- le stationnement prévu entre les n° 15 et 17 est situé à l'intérieur du virage et empêche de ce fait les véhicules qui descendent la rue de détecter une éventuelle circulation opposée. Cette configuration dangereuse serait évitée en déplaçant ce stationnement en face de l'autre côté de la rue, à l'extérieur du virage.
- le stationnement prévu aux n° 37 et 39 déporte vers la gauche la circulation en provenance de Linas qui ne peut plus de ce fait être vue par les véhicules marquant le « stop » au débouché de la rue des Hauts Provins. Cette configuration dangereuse serait évitée en déplaçant ce stationnement en face, du côté gauche en venant de Linas.